

Minister of Infrastructure  
and Communities



Ministre de l'Infrastructure  
et des Collectivités

Ottawa, Canada K1P 0B6

CR.PRES.180617352

JK

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement, Bureau 1.30  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

03 AOUT 2017

Monsieur le Président,

Je vous écris en réponse à votre lettre du 29 mars dernier adressée à mon collègue l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, concernant la résolution adoptée par l'Assemblée nationale au sujet des travaux d'entretien du pont de Québec.

Vous savez sans doute qu'en tant que propriétaire du pont de Québec, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada est responsable de l'entretien et de la sécurité de la structure. La Compagnie a également pris l'engagement de remettre en état le pont de Québec lorsqu'elle en est devenue propriétaire en 1995. La sécurité du pont n'est pas remise en question.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de maintenir le pont de Québec en bon état et poursuit ses discussions avec les partenaires concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Sohi

Amarjeet Sohi, C.P., député

c.c. L'honorable Marc Garneau, C.P., député  
Ministre des Transports

Canada